

Mesdames, Messieurs les Corbésiennes et Corbésiens,

Nous vous faisons part de la lettre que Mme le Maire de Corbès adresse à l'attention de la Présidente de l'association Approche. Elle nous inspire les remarques suivantes :

HIER à Corbès,

- Une **Mairie-école** dotée de son horloge historique et de son mécanisme intact annonçait aux citoyens les heures passantes. Durant des décennies, les maires et leurs conseillers y ont cohabité. Ce patrimoine apprécié par tous honorait l'histoire de Corbès et ses habitants.

- **Can Lep** notre terrain communal où l'on se retrouvait pour des manifestations : brocante, réunions lors des transhumances, les occasions pour partager les repas traditionnels, carnaval etc...

- **Le Micocoulier** notre salle commune, accessible et aux normes, était à la disposition des corbésiens désirant la louer ainsi qu'aux associations culturelles pour diverses occasions. Lieu dans lequel nous avons tous passé des moments de convivialité et de belles rencontres.

- **Le Jardin Clos** a été sauvé et préservé par l'achat de la commune et son maire sous une autre mandature et rendu accessible à tous et louable pour ses habitants. Joyau du village, les nuits des contes, brasucades traditionnelles, projections, spectacles, anniversaires et autres s'y déroulaient.

AUJOURD'HUI,

- Le 1er étage de la **Mairie-école** doit être transformé en appartement, l'horloge étant électrifiée, le mécanisme du contrepoids sera démonté.

Confisquée notre belle Mairie-école !

- Depuis leur mandature, les élus ont cédé l'utilisation du terrain **Can Lep** loué pour 30 ans à une société privée.

Confisqué notre terrain !

- **Le Micocoulier** salle de **100 m²** pouvant recevoir 80 personnes devrait faire partie dans son intégralité de la future mairie.

En compensation, les élus envisagent d'aménager pour les associations la pièce de **65 m²** du rez-de-chaussée de l'actuelle mairie-école avec cuisine et WC. Tout cela sans qu'aucune concertation n'ait eu lieu avec les intéressés.

Confisquée notre salle communale !

- **Le jardin Clos** porte désormais l'hideuse cicatrice de sa récente éventration, plaie ouverte dans ce qui fut son harmonie passée.

Tous ces changements réalisés ou prévus n'ont jamais fait l'objet d'échanges ni d'informations auprès des habitants.

Jusqu'où irons-nous Madame la maire ? Jusqu'à quand la destruction du bien commun ?